

**PV du CA du 24/01/15**

(Agence Yucatan - 8 avenue du Maine 75015 Paris - 9h30 à 16h30)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Année 2015

PRESIDENT  
Dr Christian PAULUS  
0 472 345 795

PREMIER VICE-PRESIDENT  
Dr François CHEYNET  
0 491 385 954

DEUXIÈME VICE-PRESIDENT  
Pr Cyrille CHOSSEGROS  
0 491 387 320

PAST-PRESIDENT  
Pr Pierre BRETON  
0 478 861 937

REDACTEUR DE LA REVUE  
Pr Christophe MEYER  
0 381 668 234

SECRETAIRE GENERAL  
Dr Xavier POUYAT  
0 247 611 630

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT  
Pr Gwenaël RAOUL  
0 320 446 376

TRESORIER  
Dr Patrick Yves BLANCHARD  
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT  
Dr Corentin DENGLEHEM  
0 328 480 202

Pr Hervé BENATEAU

Dr Lotfi BENSLAMA

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Laurent GUYOT

Dr Benoît PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Dr Blandine RUHIN

Pr Thomas WOJCIK

Pr Narcisse ZWETYENGA

[www.sfscmfco.fr](http://www.sfscmfco.fr)

MARYSE CUROT  
ASSISTANTE DE DIRECTION  
EMAIL : CONTACT@SFSCMFCO.FR  
TEL : 06 81 83 38 37  
6, RUE DE LA CONTRIE  
44100 NANTES

*Membres présents*

Hervé BENATEAU	Christian PAULUS
Lotfi BENSLAMA	Gérard POUIT
Patrick Y. BLANCHARD	Xavier POUYAT
Pierre BRETON	Gwenaël RAOUL
François CHEYNET	Blandine RUHIN
Corentin DENGLEHEM	Thomas WOJCIK
Christophe MEYER	Narcisse ZWETYENGA

*Membres excusés*

**Cyrille CHOSSEGROS, Laurent GUYOT Jean Pierre FUSARI et Benoît PHILIPPE**

Les membres excusés se sont fait représentés comme suit :

Pr Cyrille CHOSSEGROS, et Pr Laurent GUYOT : pouvoirs donnés à François CHEYNET

Dr Jean Pierre FUSARI : pouvoir donné à Pierre BRETON

Dr Benoît PHILIPPE : pouvoir donné à Christian PAULUS

Sur la proposition de Lotfi Benslama, une minute de silence a été observée à l'arrivée de tous les membres du CA, en hommage aux victimes des attentats terroristes contre Charlie Hebdo.

**1. Mot du secrétaire général sortant.**

Xavier Pouyat présente ses meilleurs vœux à tous et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CA : Gwenaël Raoul, Thomas Wojcik et Corentin Denglehem, qui se présentent tour à tour :

- G Raoul officie dans le service du Pr Ferri dont il est l'adjoint, PUPH depuis 1 an (reconstruction préimplantaire)
- Th Wojcik travaille en tant que PH dans l'Institut Oscar Lambret (reconstruction, ingénierie cellulaire)
- C Denglehem se partage entre un poste de PH à mi temps (stomatologie ambulatoire au CHRU de Lille) et une activité libérale à Hazebrouk.

Christian Paulus se présente à son tour en tant que président 2015 et renouvelle son souhait de se rapprocher des jeunes de la spécialité, ce qu'il va tenter de faire à l'occasion de son congrès de septembre.

Christophe Meyer est le nouveau rédacteur de la Revue de Stomatologie et souhaite que les responsables des chapitres s'investissent dans la revue et sollicitent les experts de la spécialité.

François Cheynet est le vice président et il organisera le 52<sup>ème</sup> congrès annuel de la SFSCMFCO en 2016, à la Cité des Congrès de Lyon.

## 2. Election du bureau avec les nouveaux membres du conseil d'administration.

Le secrétaire général, X Pouyat propose que l'élection des membres du bureau soit faite à bulletin secret et une discussion s'engage.

Le poste de trésorier est suffisamment lourd pour que personne ne propose sa candidature à part l'actuel trésorier, **Patrick Blanchard qui est élu à la majorité sans abstention à main levée.**

De la même façon, **Corentin Dengehem est élu à la majorité sans abstention en tant que trésorier adjoint**, il sera destiné vraisemblablement à prendre la suite de ce poste de trésorier lors des prochaines élections du bureau dans 3 ans.

Le poste de secrétaire déclenche diverses discussions à l'annonce de la candidature de Xavier Pouyat. L Benslama pense que ce poste a besoin de se renouveler avec quelqu'un de neuf et un PUPH serait le bienvenu.

G Raoul élu tout récemment au conseil d'administration se porte candidat pour être secrétaire adjoint, et considère qu'il est trop tôt pour lui d'envisager le poste de secrétaire général ; **Gwenaël Raoul est élu secrétaire adjoint à la majorité sans abstention.**

**Et X Pouyat est élu à la majorité comme secrétaire général** pour un nouveau mandat.

## 3. Validation du PV du CA du 06 /12/14.

Le procès verbal du conseil d'administration du 6 décembre 2014 est validé et pourra être publié sur le site.

## 4. Rapport de la Commission d'Éthique et publication(s) – Compte rendu de la discussion entre P Goudot et C Paulus. Discussion.

Christophe Meyer, le rédacteur en chef, annonce que la Revue bloque tout article concernant cette affaire, jusqu'à ce que la justice se soit prononcée. Le Comité de Rédaction n'a plus la main, les articles sont verrouillés, c'est le service juridique de la revue qui décide.

Christian Paulus pense que les parties ne sont pas au courant, et qu'il faut les en informer.

**Cependant et comme cela a été prévu le rapport de la commission d'éthique sera publié sur le site internet de la société.**

La discussion entre les membres présents commence, Hervé Bénateau insiste sur le fait qu'il faut annoncer que la Société ne veut plus avoir à traiter de cette affaire, le travail ayant été effectué par la commission d'éthique selon son rôle. François Cheynet trouve que trop de temps et d'énergie ont été dépensés.

Christian Paulus, fait le compte rendu de son entretien avec Patrick Goudot qu'il a rencontré le 15 janvier à la demande de ce dernier. La conversation a duré 40 minutes, P Goudot lui a instamment demandé, d'une part, d'envisager l'exclusion de Benoit Philippe du Conseil d' Administration et d'autre part que la société prenne parti en faveur de l'équipe de la Salpêtrière.

P Breton trouve que l'attitude n'est pas très logique d'autant que le Pr Goudot a démissionné de la Société.

L Benslama ajoute que P Goudot, demande à ce que B Philippe fasse l'objet d'un avertissement, et souhaite une certaine clarté sur ses agissements au cours des récentes manifestations.

**Le secrétaire général prend acte que la revue ne veut pas publier le rapport et propose que ce dernier soit mis en ligne sur le site web de la Société, accessible à tous les membres. Un tour de table est fait et la majorité est obtenue pour cette publication, à l'unanimité, sauf une abstention (PY Blanchard).**

X Pouyat rappelle que le Conseil d'Administration ne doit pas donner un autre avis que la commission d'éthique, une démission forcée est un abus de pouvoir, et que seule la commission d'éthique est habilitée à toute mesure de radiation.

Blandine Ruhin pose alors le problème de certains comportements des membres du conseil d'administration qui se doivent d'être exemplaires, ce qui n'est pas le cas actuellement. La Société ne cautionnera pas les actions des protagonistes de ce différend.

Au vu des événements passés, il est donc décidé de **saisir à nouveau la commission d'éthique afin qu'elle fasse un rappel circonstancié de ce que doit être le bon comportement de chacun de ses membres et cette décision est votée à l'unanimité avec une abstention** (G Pouit).

Le secrétaire général sera auditionné à ce sujet par la commission d'éthique.

#### **5. Nomination des Responsables de Chapitres** (nommés pour 3 ans)

La liste et les responsables des chapitres ont été modifiés. Le chapitre 1 s'est scindé et un nouveau chapitre a été créé avec : « Les aspects médico-légaux – Chirurgie ambulatoire – gestion du risque » (chapitre 13).

Certains responsables n'ont pas reconduit leur mandat.

Christian Vacher a confirmé sa participation au Chapitre 1 avec G Raoul, Laurent Guyot également avec Boris Laure pour le chapitre 7.

Il reste à s'assurer des candidatures de T Schouman pour la traumatologie avec C Meyer, Jacques Dichamp pour les prothèses, Luc Chikhani et Patrick Jammot pour les aspects médico-légaux.

La nouvelle liste sera validée au cours du CA de mars à Caen.

#### **6. Discussion sur la candidature du Pr C Bruant Rodier**

La seule possibilité pour la candidature du Pr Catherine Bruant-Rodier, présidente du CNU plastique, est d'être membre « associé » au sein de la Société Française de Stomatologie, Chirurgie Maxillo Faciale et Chirurgie Orale.

C Paulus l'a rencontrée lors du congrès de Chirurgie Plastique en décembre à Paris.

Plusieurs membres du CA dénoncent certaines positions de ce chef de service au CHU de Strasbourg, notamment envers un chirurgien maxillofacial, le Dr Lutz. L Benslama considère qu'il faut lui donner une réponse statutaire et que rien ne s'oppose à ce qu'elle soit membre associée.

H Bénateau souhaite préciser qu'il reste des points négatifs, et qu'il y a eu plusieurs oppositions à l'Assemblée Générale.

Un courrier sera fait par le secrétaire général l'avisant que la Société n'a pas pu avaliser sa candidature.

#### **7. Problème de l'adresse postale de la Société : maison de la spécialité**

Le secrétaire général explique que, de nouveaux problèmes d'adresse vont bientôt se faire jour du fait du départ à la retraite de l'assistante, s'ajoutant aux problèmes récurrents actuels, et qu'il serait bon qu'un jour existe une adresse pérenne de la Société française.

Une solution a été imaginée : une « maison de la spécialité », locaux qui seraient achetés par des membres de la spécialité dans lesquels seront domiciliées ses principales composantes. L'achat serait effectué par le biais d'une Société Civile Immobilière de 30 investisseurs, à 15 000 euros chacun et qui apporterait un rendement d'environ 4%.

PY Blanchard prend la parole et rappelle que cette maison de la stomatologie ou maison de la spécialité est sollicitée depuis longtemps.

Concernant l'adresse future, la location d'une boîte postale a été évoquée (coût 5 000 € par an avec un renvoi du courrier qui pourrait occasionner du retard) ; l'adresse du secrétariat futur reste problématique, aléatoire, et la maison de la spécialité est donc la solution idéale pour une meilleure image de la Société.

Toutes les composantes de la spécialité seront invitées à y être présentes, éventuellement locataires.

Le choix de l'endroit se portera sur Paris intra muros et proche de la gare de Lyon.

Chaque praticien donateur pourra bénéficier d'un prêt professionnel, (il est même suggéré la possibilité d'avoir la même banque pour tous).

Un tour de table est effectué et indique que tous les participants sont séduits par cette idée, quelques autres propositions (location de locaux qui serait coûteuse, demande de subventions aux Gueules Cassées, à l'AFDS) sont abordées. L Benslama précise que ce n'est pas le rôle de la société.

Tous les membres présents sont d'accord et espèrent que la Maison de la spécialité verra le jour prochainement.

Le secrétaire général précise que selon le timing fixé, toute la partie juridique et financière sera sur pied au début du mois de mars, que la souscription sera lancée à partir de la fin du mois de mars, que l'achat devrait intervenir au plus tard en septembre 2015 et qu'on espère que la dernière réunion du CA de l'année 2015 aura lieu dans cette structure.

## **8. Point sur le recrutement de la salariée**

Tous les membres du Conseil d'administration ont reçu les CV des 4 candidates choisies par le cabinet de recrutement, CMA Management parmi une centaine de candidatures.

- Nataly Revel
- Françoise Perrot
- Ingrid Gaultier
- Isabelle Clerambourg

Le trésorier et le secrétaire les ont reçues tour à tour et les décrivent aux membres présents. Une des propositions semble intéressante mais l'agence doit en présenter d'autres.

La décision devra être prise au début de mars afin que la nouvelle recrue soit présente le 28 mars à la journée de Printemps de Caen.

## **9. Journée de printemps 2015 : « la cancérologie cutanée : du dépistage précoce aux nouvelles avancées thérapeutiques ». (H Bénateau)**

L'organisation de la Journée de Printemps à Caen, le 28 mars se finalise avec Hervé Bénateau et le Réseau Onco-Basse

Normandie, le programme est validé ; H Bénateau a choisi le grand amphithéâtre de la faculté de médecine de Caen, beaucoup de

praticiens de la spécialité ainsi que de nombreux dermatologues et généralistes seront donc attendus de 8h à 18h30. Plus d'une vingtaine de laboratoires vont participer dont Brothier qui va fournir les pochettes et les blocs notes.

La veille, le 27 mars auront lieu les réunions habituelles comme suit :

- CA de 14h à 18h

- Collège : de 18h à 20h

- Repas : 20h30

- Le Comité de rédaction se tiendra de 10h à 14h avec un plateau repas pour le déjeuner (les présences restent à confirmer).

Hervé Bénateau a souhaité que soient rassemblés pour le repas du soir, les membres du CA et les membres du Collège et chaque responsable a été d'accord avec cette proposition.

Il est à noter par plusieurs des membres présents que d'importants travaux SNCF sur les voies ferrées ces jours là, vont gêner et augmenter beaucoup la durée du transport (entre Paris et Caen).

En 2016, la journée de printemps aura lieu à Lille le 12 mars et sera organisée par Joël Ferri, le thème sera « La reconstruction mandibulaire »

Narcisse Zwetyenga se propose pour l'année 2017 ou 2018 (Dijon) avec le thème de l'ingénierie tissulaire

## **10. CR de la réunion CNAMTS sur la Chirurgie Ambulatoire (PY Blanchard-X Pouyat)**

- Réunion CNAM le 20/01/15 - Chirurgie ambulatoire

Les Drs Dominique RUCHARD et Michel MARTY de la CNAMTS avaient sollicité X Pouyat et PY Blanchard pour une réunion dont le but était le suivant :

*« Notre démarche est complémentaire de celle de la DGOS avec qui nous échangeons régulièrement sur le thème de la chirurgie ambulatoire, et en particulier sur l'action de Mise Sous Accord Préalable (MSAP) qui est menée dans le*

cadre du groupe national de Gestion du Risque des Agences Régionales de Santé et qui s'appuie sur la loi (article L 162-1-17 du Code de Sécurité Sociale). Mme Christelle GALLO nous a tenu informés des échanges avec les Sociétés Savantes, mais notre démarche est légèrement différente puisqu'elle concerne une procédure conduisant à une liste limitative d'actes réalisables en chirurgie ambulatoire de façon habituelle par tout chirurgien pour un patient "standard".

Nous rencontrons régulièrement toutes les sociétés savantes concernées depuis 2010 afin de partager les résultats de l'action de MSAP, et discuter sur l'ajout de nouveaux actes entrant dans la procédure. Ainsi, les actes de chirurgie maxillo-faciale qui figurent dans la liste d'actes entrant dans la procédure ont été validés par votre société savante »

Xavier Pouyat présente le résultat de la réunion du 20 janvier aux membres présents :

Inscription pour la MSAP des gestes (et actes) suivants :

Plastie de lèvres

- HAMA027 Réparation de perte de substance de lèvre par lambeau cutané local
- HAMA028 Correction de rétraction de lèvre par autoplastie locale

Exérèse de lésion de la bouche

- HAFA021 Exérèse non transfixiante de lésion infiltrante de la joue, par abord intrabuccal (Sous condition : si acte isolé)
- HAFA034 Exérèse de kyste du plancher de la bouche, par abord intrabuccal (Sous condition : si acte isolé)

Gestes sur les glandes salivaires

- HCFA007 Exérèse de petite glande salivaire [glande salivaire accessoire]
- HCFA003 Exérèse de glande sublinguale, par abord direct
- HCPA001 Marsupialisation de kyste de glande salivaire
- HCGA001 Ablation de calcul canalaire d'une glande salivaire, par abord intrabuccal

Chirurgie des maxillaires

- LBFA018 Résection modelante de la mandibule, par abord intrabuccal
- LBFA031 Résection d'hypertrophie osseuse intrabuccale

Fermeture de fistule buccale

- HASA018 Fermeture d'une communication buccosinusienne par lambeau de glissement vestibulojugal, par abord intrabuccal
- HASA025 Fermeture d'une communication buccosinusienne par lambeau de transposition du corps adipeux de la joue, par abord intrabuccal
- HASA013 Fermeture d'une communication buccosinusienne et/ou buconasale par lambeau palatin, par abord intrabuccal

Suite à cet exposé, des modifications ont été demandées par les membres du CA :

- retirer les actes LBFA018 et HCFA003
- l'acte HASA013 est concevable en ambulatoire que s'il s'agit d'un acte isolé donc pas dans le cadre d'une pathologie cancéreuse.

X Pouyat se charge de faire part de ces changements aux intéressés de la CNAMTS.

**11. Congrès 2015 (C Paulus) (tarifs à déterminer)**

Pour actualiser le site internet de la cellule congrès et celui de la SFSCMFCO en ce qui concerne le congrès annuel, les tarifs d'inscription sont décidés comme suit :

	<b>jusqu'au 15 juillet</b>	<b>à partir du 16 juillet</b>	<b>sur place</b>
Membres SFSCMFCO et SFCO	400 €	450 €	550 €
Non Membres	490 €	540 €	640 €
*Internes, DESCO, *Chef cliniques	75 €	75 €	75 €
Forfait journée	200 €	200 €	300 €
Paramédicaux : Infirmières, Kiné, Assistantes	90 €	90 €	180 €

**Session DPC du 19 septembre	120 €	120 €	120 €
-------------------------------	-------	-------	-------

**Options payantes :**

**jusqu'au 15 juillet      à partir du 16 juillet**

Pré congrès (limité à 25 pers.) Non Membres & Membres	300 €	300 €
Pré congrès (limité à 25 pers.) *Internes	100 €	100€

Concernant le programme, le Président, Christian Paulus annonce que le Rapport sera présenté le jeudi 17 septembre, Pierre Seguin a confirmé son investissement au chapitre humanitaire et il sera le coordinateur de cette séance au congrès.

Les séances sur la Chirurgie orthognathique seront exposées en parallèle du Rapport, quatre ateliers sont déjà prévus (P Huet : fabrication d'orthèses d'avancée mandibulaire, P Scolozzi : chirurgie assistée par ordinateur, les laboratoires Vivacy, Allergan).

C Paulus souhaiterait qu'une succession d'ateliers traitant de l'esthétique aient lieu durant toute la matinée du samedi (Lotfi participera avec JP Méningaud comme l'année dernière).

Le DPC sur « La canine incluse » se déroulera également le samedi matin, et la séance de Maxillorisq, « Elaboration d'un programme opératoire » est programmée le vendredi après midi.

C Paulus signale que le Pr L Maman organise le congrès de la SFCO les 29 et 30 mai à Toulouse et demande une collaboration de la SFSCMFCO avec envoi de communications.

**12. Congrès 2016 (F Cheynet)**

Le vice président, François Cheynet, annonce les dates du congrès 2016 : du dimanche 2 octobre (jour du pré-congrès) au mercredi 5 octobre 2016.

Le thème général sera : ATM, Manducation et Ventilation.

D'autres thèmes seront abordés comme l'Histoire et l'Avenir de la Société (on fêtera alors les 110 ans de la SFSCMFCO), avec X Pouyat, PY Blanchard, JL Blanc, H Bénateau et G Thiery.

La fin de cette séance portera sur l'avenir de la spécialité du point de vue des syndicats, du président du Collège, du président de la SFSCMFCO et d'une tutelle à préciser

Une table ronde pourrait être proposée.

L Benslama fera une communication sur le rapport du 1<sup>er</sup> congrès de la Société.

Les distinctions seront remises au cours d'une séance publique et non pas réservée au public réduit de l'Assemblée Générale (séance qui devra suivre cette AG où elles seront proposées dans un 1<sup>er</sup> temps et validées).

Programme pressenti :

1. Ventilation et croissance
  - ORL, Pédiatrie, SAOS,
  - Un généticien sera présent, une orthophoniste également
  - MP Vazquez, A Picard, JC Talmant
  - Les fentes seront abordées par C Paulus, J Bardot, les sinus par T Alix
  - Le conférencier invité sera Pascal Picq (G Pouit doit le contacter)
  
2. ATM
  - Rapport DAM ; traduction des recommandations européennes
  - Histoire de l'ATM
  - ATM prothèse dentaire et occlusodontie (JD Orthlieb)
  - Conférencier invité Dorit Nitzam (arthrocentèse)
  - Communications libres sur DAM
  - ATM prothèse ATM (C Meyer N Zwetyenga)

- ATM kiné (I Breton)
- ATM et chirurgie orthognathique (P Bouletreau)
- ATM et traumatisme (P Goudot)
- ATM et toxine botulique (D Batifol, L Chikhani)
- ATM et imageries (A Varoquaux)
- Dents de sagesse : « mes astuces, mes ennuis »
- Implants / reconstruction préimplantaire : cours pré-congrès avec J Ferri.

### 13. Questions diverses

- discussion sur les prises en charge des participations des membres CA aux congrès internationaux : ce point sera traité lors du prochain CA.
- réflexion sur l'évolution de l'abonnement de la Revue dans l'optique d'une disparition du support papier : X Pouyat exprime ses doutes sur la viabilité de la revue « tout en anglais » et souhaiterait une réflexion du Conseil d'administration sur l'avenir. C Meyer explique alors que le passage en anglais est retardé. B Ruhin ajoute qu'un article en français n'est pas systématiquement traduit en anglais.
- point sur les commissions : point remis à la séance de mars 2015.

Fin de la réunion à 17h